

Pouvoir d'emprunt

et qu'il ira chercher tous les fonds qu'il pourra trouver pour leur venir en aide.

M. Skelly: Monsieur le Président, je voudrais poser deux questions au député qui vient de parler au sujet des emplois pour les jeunes. Je conviens que c'est un très grave problème. Toutefois, je m'inquiète de ce que le gouvernement ne fait pas valoir les grands avantages qu'il y aurait à embaucher des jeunes, et je me demande si elle voudrait bien traiter de ce sujet. Par exemple, prenez le reboisement. La dévalorisation de l'industrie forestière au Canada est un problème sans issue et semble avoir chassé les compagnies forestières du Canada. Les maladies des arbres, les incendies et la surexploitation, notamment dans les régions de haute qualité, ont causé une perte considérable dans le domaine forestier.

Ne serait-il pas avantageux pour le Canada de recourir aux services de nos jeunes qui constituent une énorme réserve de main d'œuvre disponible et de les faire participer à des programmes de reboisement, à des programmes d'amélioration du saumon et à la rénovation des localités indiennes au lieu de les enrôler dans les forces armées? Le député a-t-elle songé que ces fonds serviraient ainsi à une double fin? On fournirait tout d'abord de l'emploi aux jeunes et ensuite on contribuerait de façon permanente à l'amélioration de nos ressources tout en garantissant l'avenir du pays.

Mme Appolloni: Madame le Président, je remercie le député de sa question. De fait, j'ai moi-même offert des suggestions en ce sens, notamment en ce qui concerne le reboisement, au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Nombre des activités proposées par le député seraient de peu de durée, car elles auraient un caractère saisonnier. Je signale cependant que l'enrôlement de nos jeunes dans les forces armées n'est pas une panacée ni une solution à tous les problèmes de chômage chez les jeunes. Il est destiné principalement à ceux qui ont déjà été acceptés dans les forces armées, à ceux qui veulent s'enrôler et ont été acceptés. Ce serait là cependant un emploi permanent.

Je vois maintenant ce à quoi le député veut en venir et je conviens avec lui que le reboisement peut être effectué notamment en vertu de programmes tels que le Programme de développement communautaire. Par exemple, si dans la circonscription du député il y a une région qui a besoin d'être reboisée, je ne vois pas pourquoi le député ne communiquerait pas lui-même avec le ministre, comme je l'ai fait pour ma propre circonscription, pour lui dire que nous avons besoin d'un programme précis, qu'il faut embaucher les jeunes. Il se trouve aussi que je sais que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a consacré en 1982 quelque 100 millions de dollars à l'emploi des jeunes seulement et qu'il a déjà demandé d'autres crédits. Je dis cela en passant pour la gouverne du député qui ne s'intéresse pas aux jeunes et qui aime seulement poser des questions idiotes, bien qu'il en ait posé une bonne en demandant combien d'argent serait dépensé pour les jeunes. Je peux vous dire qu'on en dépensera plus que l'an dernier.

M. Parent: Monsieur le Président, le dévouement du député de York-Sud-Weston (M^{me} Appolloni) à la cause de l'emploi des jeunes est bien connu au sein de notre caucus. Dans le cours de ses observations, elle a fait allusion à deux programmes sur lesquels j'aimerais bien en savoir davantage. L'un concerne des jeunes qui aident les personnes âgées de sa circonscription et l'autre, la proposition avancée au cours des discussions avec des membres du Congrès américain. Elle a

mentionné ces programmes au cours de son allocution, et je voudrais de plus amples renseignements à cet égard, à l'instar de la plupart des députés, j'en suis persuadé. Je lui serais donc très obligé de nous parler de ces deux programmes.

Mme Appolloni: Monsieur le Président, je remercie le député. Plusieurs programmes sont en cours à l'heure actuelle dans diverses circonscriptions. Nous n'en faisons pas un secret. En fait, j'ai invité plusieurs fois ceux de mes collègues qui s'intéressent aux programmes visant les jeunes à s'en enquérir auprès de moi.

● (1640)

Dans ma circonscription et dans le cadre du Programme de développement communautaire, nous avons pu engager neuf personnes, dont six jeunes qui, pour la plupart, avaient abandonné leurs études secondaires, et trois travailleurs spécialisés en chômage—un menuisier, un peintre et un homme à tout à faire. Ces derniers ont enseigné leur métier aux six jeunes que nous avons ensuite chargés d'aider les gens à faible revenu de la localité. En un an et demi, nous avons formé 21 apprentis. D'eux d'entre eux ont lancé leur propre entreprise et emploient maintenant d'autres personnes; plusieurs ont trouvé un emploi dans le secteur privé et quelques-uns ont décidé de parfaire leur formation. Ce qu'il y a de formidable là-dedans, c'est que le logement de 87 personnes à faible revenu, en majorité des personnes âgées, a pendant ce temps-là été rénové. Elles n'ont eu qu'à payer les matériaux, non la main-d'œuvre. Cela peut se faire dans n'importe quelle circonscription semblable à la mienne.

L'autre programme était destiné aux jeunes qui avaient abandonné leurs études secondaires et visait à les encourager à retourner à l'école. En ce qui concerne le programme de conservation, j'invite tous les députés qui s'intéressent aux jeunes à communiquer avec le Kennedy Memorial Institute, à Boston, qui a repris certains de nos programmes.

M. Malone: D'après ce qu'a dit l'honorable représentante de York-Sud-Weston (M^{me} Appolloni), monsieur le Président, nous avons compris qu'elle est disposée à emprunter 19 milliards de dollars. Elle a énuméré toute une série de domaines dans lesquels tous les députés quelle que soit leur affiliation politique, sont unanimes à reconnaître qu'il y a lieu d'investir, mais elle ne sait pas du tout combien il faudrait d'argent.

J'aimerais bien qu'elle me dise si elle connaît une seule banque qui accepterait de prêter au moins \$1,000 à un particulier ou à une société sans savoir à quoi ils serviraient.

Mme Appolloni: Monsieur le président, si je devais répondre à cette question d'une façon précise et détaillée, le ministre des Finances mériterait de perdre son emploi, car il aurait rompu le secret du cabinet. Dès le début, j'ai pris grand soin de préciser que j'ignorais tout de ses calculs. Comme tout député sérieux, je ne me contente pas de me plaindre sans cesse du chômage; au contraire, je formule des propositions et je recommande des moyens de régler ce problème. À l'instar sûrement de nombreux Canadiens, j'aimerais que certains députés cessent enfin de politiquer, et se mettent enfin à l'œuvre pour aider leurs électeurs. Si nous agissions tous ainsi, peut-être y aurait-il moins de chômeurs et aurions-nous moins besoin d'emprunter.